



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

enseignants

Question écrite n° 116588

Texte de la question

M. Christian Ménard attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la place des activités, sportives au collège. De nombreux enseignants d'éducation physique et sportive considèrent que leur discipline qui participe pourtant à la santé des élèves, notamment à travers la lutte contre le surpoids et l'obésité, tend à voir sa place progressivement diminuer au regard des autres enseignements. Il lui demande donc de lui préciser la place accordée, notamment au sein du socle commun des connaissances, aux enseignements relevant de l'éducation physique et sportive.

Données clés

Auteur : [M. Christian Ménard](#)

Circonscription : Finistère (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116588

Rubrique : Éducation physique et sportive

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 janvier 2007, page 708